



10/03/2009

L'Actu^{N° 21} de l'Éduc.

Secrétaire Nationale Claire KREPPER
01 44 39 23 52 / 06 28 02 03 30

➤ Darcos aime la maternelle !

Le ministère diffuse le "Guide à l'usage des parents", dans l'objectif «de mieux faire connaître l'école maternelle et le travail des enseignants et personnels qui y encadrent les enfants». Cette initiative avait été annoncée le 18 décembre, lors de la signature d'un "manifeste pour la défense maternelle française" présenté par l'AGEEM. Ce guide est en fait un document réalisé par l'AGEEM fin septembre 2008. La contribution ministérielle se limite à un éditorial de Xavier Darcos qui décrit la maternelle comme «une chance que lui envient beaucoup d'enfants qui, en Europe et dans le monde ne connaissent pas cette école si particulière qui prépare la quasi-totalité des enfants, dès l'âge de 3 ans, à entrer dans la scolarité obligatoire». Il ajoute ensuite qu'il «a constamment réaffirmé que les enseignants de maternelle étaient des professeurs des écoles à part entière».

A l'évidence, Darcos tente donc, par cette diffusion, d'apaiser les tensions entre son ministère et les enseignants de l'école maternelle. Le SE-UNSA est toujours prêt à rencontrer le ministre pour lui présenter ses propositions sur la maternelle. Pour l'heure, Darcos privilégie le partenariat avec l'AGEEM mais ne se tourne toujours pas vers les syndicats.

➤ En rythme !

Le débat sur la question des rythmes scolaires est relancé, notamment par la campagne nationale lancée par la FCPE en faveur de la semaine de 4 jours ½ avec cours le mercredi matin. Au moment du passage à la semaine de 4 jours, le SE-UNSA a obtenu que soit introduite dans la circulaire 2008-082 du 5 juin 2008 la possibilité d'une organisation sur 9 demi-journées. L'initiative de cette demande de dérogation, à faire voter en conseil d'école, peut relever des communes, des parents ou des enseignants. Pour le SE-UNSA, le vrai débat est celui de l'aménagement du temps global de l'enfant, mené dans une large concertation avec tous les partenaires concernés : enseignants, parents, collectivités territoriales, associations. Les équipes pédagogiques qui souhaitent modifier l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée prochaine doivent se saisir de cette question très rapidement et l'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'école. Le processus nécessite de nombreuses concertations (parents, collectivités, associations,...) et la validation n'est pas immédiate. Les personnels enseignants ne sont pas les seuls à être « concernés » par un changement de l'organisation de la semaine.

➤ Réforme du lycée : le SE-UNSA rencontre Richard Descoings

Le 3 mars dernier, le SE-UNSA recevait Richard Descoings. Au cours de cet entretien avec le nouveau pilote de la réforme, il a réaffirmé le caractère indispensable d'une rénovation du lycée général et technologique. 35 ans après la réforme Haby, il est moralement, socialement et économiquement urgent de parachever la démocratisation du système éducatif. Insuffisance du nombre de bacheliers généraux, lourd taux d'échec dans l'enseignement supérieur long des bacheliers technologiques, hiérarchie explicite et déséquilibre entre les voies et les séries... Le constat est connu, le statu quo impossible.

.../...



L'importance des enjeux, l'ampleur du chantier exigent un engagement politique fort et durable. Ni effets de manche, ni coups de menton, la réforme du lycée demandera plusieurs années et des moyens budgétaires garantis dans la durée. Au service des élèves et de leur réussite, la réforme devra se traduire, non pas par des économies, mais par une amélioration significative des conditions de vie, d'apprentissage et d'enseignement au lycée. Dans cette perspective, il est impératif que les éventuelles économies générées par la nouvelle organisation soient intégralement réinvesties pour accompagner le changement et moderniser les pratiques.

➤ [Pipeau.com !](#)

Surfant sur l'angoisse bien réelle des élèves et peut-être surtout de leurs parents, deux jeunes loups fraîchement diplômés ont déclenché une tempête dans le landerneau éducatif. Leur site, Faismesdevoirs.com, prétendait vendre des devoirs clés en main. Bien sûr, l'émoi du monde éducatif a été à la mesure d'une provocation qui fait resurgir le spectre de la marchandisation de l'école et des savoirs. 24 heures après son lancement, on apprenait la fermeture du site, ses promoteurs précisant sans rire «avoir réalisé à quel point ce site (va) à l'encontre de nos propres valeurs»... Ce dénouement surréaliste vient nourrir un peu plus le doute à l'égard d'une opération qui relève de la supercherie et de l'opération marketing. Sur le fond, la polémique a permis de souligner, une fois de plus, la propension de notre système scolaire à valoriser la note aux dépens de la maîtrise des compétences. L'indignation une fois retombée, il serait bon que l'on s'attaquât aux racines du mal : dans un système qui fonctionne de plus en plus comme une machine à sélectionner et à exclure, on ne doit pas s'étonner que prospère un marché privé faisant de la réussite scolaire son fonds de commerce. Pour sa part, le SE-UNSA continuera à promouvoir une école publique gratuite qui se fixe pour mission d'accompagner tous les élèves vers l'autonomie et l'épanouissement intellectuels.

➤ [Rentrée 2009 dans la voie pro : arrêtons le massacre !](#)

Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2009 pour la voie professionnelle sont inacceptables. Les textes officiels, très majoritairement rejetés par le Conseil supérieur de l'éducation, sont parus au Journal officiel du 11 février alors que les recteurs avaient déjà élaboré la carte des formations et réparti les dotations horaires globales (DGH). Nombreux sont ceux qui n'ont pas respecté les nouvelles règles de calcul de la DHG, et de nombreuses suppressions de postes sont d'ores et déjà annoncées. De surcroît, en dépit des engagements ministériels, les cartes des formations, ne garantissent pas l'accès dans le service public à des formations de niveau V de proximité dans tous les bassins de formation.

Le SE-UNSA condamne la suppression de toute possibilité de préparation spécifique au BEP, qui ne devient qu'une « certification intermédiaire ». Le parcours en 4 ans se réduit à un parcours CAP suivi d'une première et d'une terminale professionnelle. Compte tenu du fait que les deux certifications ont des finalités très éloignées, l'accès à une qualification de niveau IV sera rendue plus difficile pour tous les élèves qui choisissent une orientation vers le niveau V à la sortie du collège, ce qui est à l'opposé de l'objectif affiché par la réforme.

Il est encore temps d'arrêter le massacre ! Le ministre doit suspendre l'application de la réforme à la rentrée 2009, c'est la demande du Se-UNSA.